

Titre de l'association : Compagnie bélabraise de Tir à l'Arc

Numéro de dossier :

W									
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : président

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : TIMBAL Prénom : Philippe

• Nationalité : Française Profession : jardinier

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

<u>Etage, escalier, appartement</u>		<u>Immeuble, bâtiment, résidence</u>	
<u>N°</u>	<u>Extension</u>	<u>Type de voie</u>	<u>la ferronnerie</u>
<u>Charneuil</u>			<u>Nom de la voie</u>
<u>Lieu-dit ou boîte postale</u>	<u>36370</u>	<u>Mauvrières</u>	
	<u>Code postal</u>	<u>Commune / Localité</u>	

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : Tresoriere

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : GIRARDO Prénom : Vinciane

• Nationalité : Française Profession : Auto entrepreneur

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

<u>Etage, escalier, appartement</u>		<u>Immeuble, bâtiment, résidence</u>	
<u>55</u>	<u>Extension</u>	<u>Type de voie</u>	<u>Saint Pierre</u>
			<u>Nom de la voie</u>
<u>Lieu-dit ou boîte postale</u>	<u>86290</u>	<u>La Trimouille</u>	
	<u>Code postal</u>	<u>Commune / Localité</u>	

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : Secrétaire

• Civilité : Mme Mlle M.

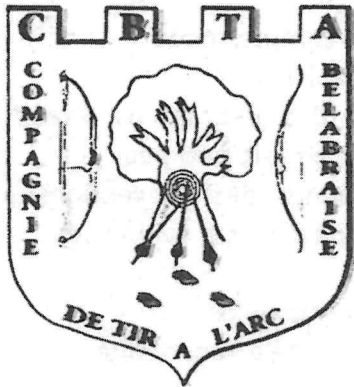
• Nom : Maréchal Prénom : Marie-helene

• Nationalité : Française Profession : Secrétaire administrative

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

<u>Etage, escalier, appartement</u>		<u>Immeuble, bâtiment, résidence</u>	
<u>N°</u>	<u>Extension</u>	<u>Type de voie</u>	<u>Champ Morin</u>
			<u>Nom de la voie</u>
<u>Lieu-dit ou boîte postale</u>	<u>36370</u>	<u>Bélabre</u>	
	<u>Code postal</u>	<u>Commune / Localité</u>	

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »



Assemblée Générale du 13 septembre 2024

Présents : Pierre Latierre, Philippe Timbal , MH Maréchal, Julien et Raphael Girardo, Arthur et Sébastien Lamome, Daniel Charpentier,
présents non licenciés : Vinciane Girardo, Géraldine Duplant

Ordre du jour :

- Bilan moral et financier
- renouvellement du bureau car année olympique
- programme des activités de la saison 2024/2025
- questions diverses
-

1) Bilan 2024

- Nous avons définitivement quitté la salle de l'Orangerie, vendue à Viltais. Nous avons intégré la grange de la Basse Cour, sans avoir d'acceptation écrite de la mairie malgré nos sollicitations écrites depuis février. Mme Marchand nous a confirmé cet accord oralement. Il faut y installer les chauffages soufflants récupérés à l'Orangerie.
- 13 licenciés en 2024 grâce aux portes ouvertes organisées en septembre on a eu 3 licenciés découvertes au mois de mars. .
- Participation extérieure :

5 archers ont participé à 3 compétitions en salle. Ils ont obtenu de bons résultats : plusieurs places de premier chez les U18 et seniors.

Arthur a participé à son premier concours au Blanc et a fini 2nd.

Les deux poussins ont participé à un concours régional en salle en plusieurs sessions. Ils ont obtenu de bons résultats.

Arthur, Philippe et MH ont participé au tir au drapeau du Blanc en juin.

Le président remercie les archers qui ont participé aux sessions de travaux au stade pour remettre en état les cibles, et pour animer les sessions de découverte.

2 sessions d'animation avec le club de tennis du Blanc et aux festivités médiévales de Vigoux ont eu lieu.

2) Le compte administratif et le budget prévisionnel sont annexés à ce compte-rendu.

Les seules dépenses ont été pour les animations et l'achat de matériel.

Il semble que le crédit agricole rembourse les frais de gestion des associations, il faudra demander. La carte bleue a été résiliée car elle coûte 60€ et on s'en sert trop peu.

L'année se déroule de septembre à août. On peut demander des subventions au département pour l'achat d'une cible mousse pour le 70m en extérieur qui coûte cher.

Le club s'est inscrit au pass'port pour rembourser les licences aux familles.

➤ Les membres votent favorablement et approuve le bilan présenté à l'unanimité

Les prévisions financières montrent des comptes équilibrés. Il faudra demander des subventions à la CDC, à la commune et au département pour acquérir du matériel .

Une grille de tarif de licences est proposée avec un tarif différencié pour les adhérents de même famille.

Les tarifs sont adoptés et annexés au CR

➤ Le prévisionnel est validé par les membres à l'unanimité.

3) le bureau est démissionnaire puisque nous sommes en année olympique.

Pierre souhaite rester membre du bureau sans poste associé. Mhélène souhaite rester secrétaire et Philippe Président. Vinciane est élue trésorière. Pierre la secondera.

➤ Les candidats sont élus à l'unanimité.

4) programme des animations :

il est décidé de modifier les jours d'entraînements :

mardi et vendredi de 18h à 19h30. Il faut prévenir la mairie.

- passage de flèches le samedi 19 octobre après midi et repas du club ensuite. En prévoir un autre avant Noël.

- tir du roy le 10 janvier 2025 à 15h

- il est prévu de faire des portes ouvertes le 21 septembre. Au vu du délai trop court elles sont reportées au 28 septembre.

- prévoir plusieurs matinées de travail pour entretenir le matériel seront organisées en fonction des besoins.

Le retour en salle d'hiver se fera cette semaine (16/09): lundi déménagement du stade à la basse cour et mardi entraînement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président

